



Payer le notaire c'est chere

Par **nikenike**, le **18/03/2010** à **16:19**

Bonjour,
comme tout vendeur celui a un notaire pour la vente de sa maison mai si l'acheteur prend lui aussi un notaire est ce que les frais notariable seron partag  entre l'acheteur et le vendeur ou sa sera quand m me tout a payer par l'acheteur?

Par **fif64**, le **18/03/2010** à **16:46**

Qu'il y'ait un notaire ou deux, les frais de notaire seront les m mes.
Mais par contre, ne vous m prennez pas. Quand vous payez une somme d'argent   un notaire, il n'en garde qu'une infime partie (environ 10-15%) le reste (85 - 90%) est revers    l'Etat au travers de diff rentes taxes.